



# Calorifugeur / Calorifugeuse

## Description du métier

- Installe, répare ou rénove des systèmes d'isolation thermique, afin de conserver la température d'un liquide ou d'un gaz;
- Isole des systèmes de tuyauterie, des conduites d'air ou des réservoirs, et applique les finis protecteurs;
- Pose des isolants rigides ou semi-rigides.

Le calorifugeur travaille dans les édifices institutionnels et commerciaux, les industries, etc.

## ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en calorifugeage et présenter une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de 3 mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à [mixite.ccq.org](http://mixite.ccq.org).

## RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir effectué les 3 périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

## HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de physique et de dessin technique, ainsi qu'au travail avec des outils et de la machinerie;
- Être minutieux et débrouillard;
- Pouvoir travailler en équipe;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être en mesure de travailler dans des espaces contraignants, dans des milieux où la température est extrême, et de travailler en hauteur.

## Salaires annuels moyens\*

Apprenti**	29 741 \$
Compagnon***	61 084 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	70 198 \$
Proportion****	85 %

\* Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.  
 \*\* Salaire moyen des diplômés admis en 2017, pour les 12 mois suivant leur admission.  
 \*\*\* Salaire moyen, en 2018, des personnes ayant rapporté au moins 1 heure de travail.  
 \*\*\*\* Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2018. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

## Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2014-2017	2018
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	44	57

## Salaires horaires\* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 <sup>re</sup> période	24,26 \$	24,48 \$	22,71 \$
2 <sup>e</sup> période	28,30 \$	28,56 \$	26,50 \$
3 <sup>e</sup> période	34,37 \$	34,68 \$	32,17 \$
Compagnon	40,43 \$	40,80 \$	37,85 \$

\* Salaire en avril 2019.

## Volume de travail par secteur

Institutionnel et  
commercial 79 %



Industriel 21 %

## Perspectives d'emploi



- Le nombre de calorifugeurs a légèrement augmenté en 2018, pour s'établir à 1 047 travailleurs ;
- Travailleurs très spécialisés, les calorifugeurs sont embauchés par 139 employeurs. Ils sont principalement actifs dans le secteur institutionnel et commercial ;
- Un total de 57 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie en 2018, une hausse notable par rapport à la moyenne annuelle des 4 dernières années (44). Un apprenti calorifugeur peut gagner près de 29 700 \$, durant sa première année de travail. Une fois l'apprenti devenu compagnon, son salaire annuel peut atteindre 61 100 \$ en moyenne, voire 70 200 \$ pour les salariés travaillant au moins 500 heures annuellement ;
- Les perspectives d'emploi sont très bonnes, pour les calorifugeurs. L'emploi est en forte hausse, et il y a actuellement un nombre restreint de travailleurs disponibles pour combler les besoins de main-d'œuvre pour ce métier.

## Formation

### Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –  
*Calorifugeage* (5119)

**Durée de la formation :** 900 heures

**Préalables scolaires :** Catégorie 2\*

\* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

### Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site [inforoutefpt.org](http://inforoutefpt.org)

### Nombre de salariés actifs en 2018

Abitibi-Témiscamingue	25
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	19
Côte-Nord	5
Estrie	50
Île de Montréal	97
Laval-Laurentides-Lanaudière	339
Mauricie-Bois-Francs	53
Montérégie	158
Outaouais	36
Québec	196
Saguenay-Lac-Saint-Jean	58
Extérieur et Baie-James	1
<b>Total</b>	<b>1 047</b>

**Nombre de femmes actives dans le métier** 67

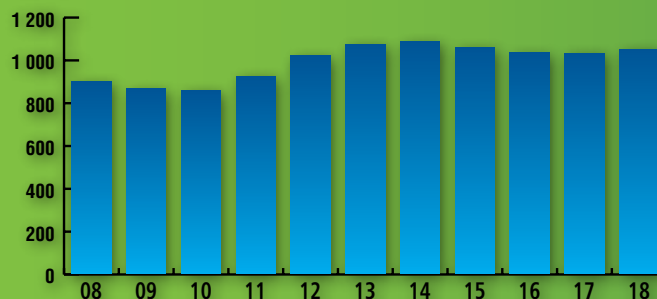
### Mobilité des salariés

#### Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre\* :

Calorifugeur	16 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

\* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

### Nombre de salariés actifs de 2008 à 2018



### Âge de la main-d'œuvre en 2018

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	31	53 %	45 %	2 %	278
Compagnon	43	13 %	71 %	16 %	769
<b>Total des calorifugeurs</b>	<b>40</b>	<b>24 %</b>	<b>64 %</b>	<b>12 %</b>	<b>1 047</b>
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	165 321